




# LENTIGNY NOTRE VILLAGE

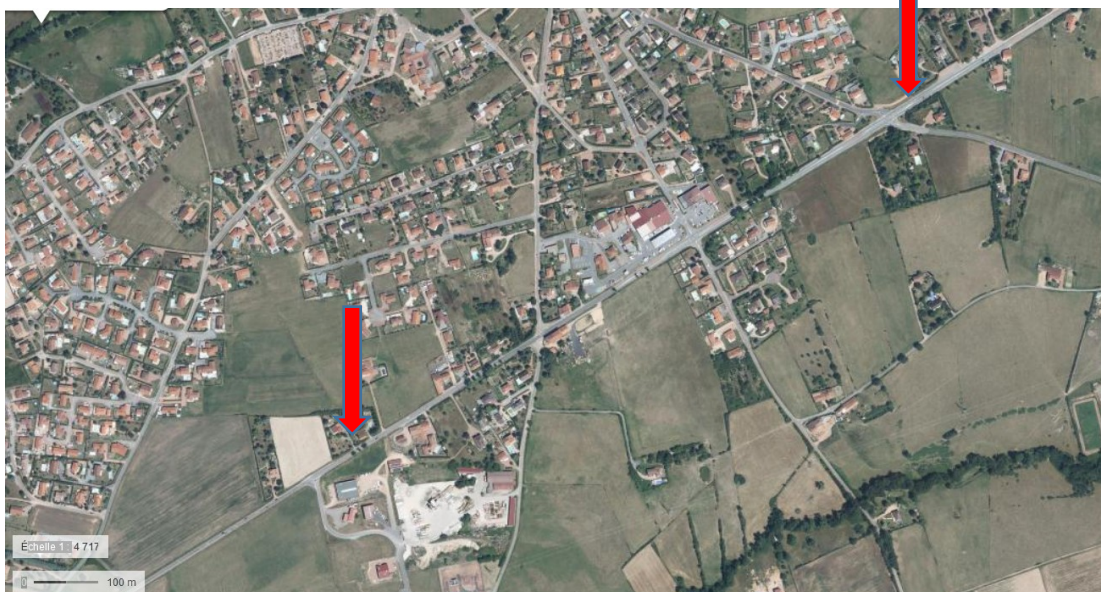


## Compte-rendu REUNION PUBLIQUE Jeudi 7 mars 2024

### Sécurité des déplacements : RD 53

#### Genèse du projet:

- Réunions de quartiers novembre 2021  thématique importante : la sécurité des déplacements
- Groupe de travail : délégués de quartiers, élus et citoyens
- Des réflexions, propositions, réalisations
  - Radar pédagogique
  - Mise en place zone 30km/h et priorités à droite
  - D'autres points sensibles, dont la RD 53 (secteur entre rue des capucines et rue des vernes)



### Une problématique :

- La difficulté de traverser la D53 devant Intermarché, tant pour les piétons que pour les véhicules
- Vitesse actuellement limitée à 70km/h
- Différentes démarches entreprises depuis de nombreuses années auprès du département, gestionnaire de cette voie, sans succès

### Une démarche conjointe des citoyens et de la municipalité:

- Interpellation de M. Vermorel en janvier 2023  
26/07/23 rencontre avec 35 citoyens sur le parking d'Intermarché
- Réponse préfecture / radars. *Mesures prises en août, peu de dépassements de vitesse, secteur non prioritaire par rapport aux radars disponibles*
- Réunion 4 septembre 2023 avec 2 élus du département et leurs services  
*axe majeur pour accéder à la D8, il ne faut pas risquer de reporter les véhicules en transit sur d'autres axes. Pas possible de mettre des passages piétons en zone 70*

### Une seule possibilité de gérer la sécurité :

**Le classement d'une section en zone bourg qui permettrait à la commune de limiter à 50km/h et éventuellement de créer un passage piétons**

- Pas de certitude concernant l'avis préfectoral (voie prioritaire)
- En cas de reprise par la commune, un impact sur les finances
- Une responsabilité plus importante de la commune en cas d'accident

### Estimation impact financier à 15 ans

- Entretien (arbres, fossés, traçage, signalisation, casse) :  
environ 6 000 € par an
- Le déneigement et la réfection des enrobés restent à la charge du département.
- des aménagements à prévoir :  
nécessité de passer par un bureau d'études pour un avant-projet, avec plans et estimation des coûts. .  
subvention possible « amendes de police »

### Consultation des habitants de Lentigny

- Débats en Conseils de quartiers en novembre 2023
- Une décision à appuyer sur une concertation plus large dans la commune, d'où cette réunion publique.

## **Synthèse des débats :**

**35 personnes : 27 lentignois et 8 élus.**

- Le débat a été posé et constructif. Globalement, un souhait d'agir pour mettre en place une solution, mais des questionnements :
  - sur le manque de volonté du département d'aménager lui-même cette zone, et la transmission de la résolution du problème à la commune.
- -sur les réponses insatisfaisantes de la préfecture, qui ne juge pas cette zone prioritaire pas assez accidentogène...
  - sur la capacité de la commune à pouvoir financer et les frais d'aménagements, et des frais de fonctionnement annuels.
- Des citoyens sont prêts à lancer une pétition pour alerter les pouvoirs publics sur cette situation.